Le cardinal Pie et la Turquie

L'entrevue du 15 mars 1859 entre le cardinal Pie et Napoléon III est justement célèbre. C'est au cours de cette rencontre que l'archevêque de Poitiers fit résonner aux oreilles de l'empereur cet avertissement prophétique :

« Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner ? Eh bien ! alors le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer. »

Une bonne partie de cet entretien (qui dura cinquante-cinq minutes) porta sur le soutien apporté par la France à la Turquie, lors de la guerre de Crimée.

Nous en reproduisons ici la relation faite quelques jours plus tard par le secrétaire du cardinal Pie, M. l'abbé Héline, dans une lettre envoyée à Rome le 22 mars, et qui fit le tour du Sacré-Collège ¹.

Le Sel de la terre.

*

ONSEIGNEUR a eu mardi une audience de l'empereur. Elle a duré une heure. Après quelques mots échangés sur les affaires locales de la ville de Poitiers, Sa Majesté a porté la conversation sur le terrain de la politique, et en particulier sur les affaires d'Italie.

— On méconnaîtrait grandement ses intentions, a-t-elle dit, si on croyait qu'elle veut autre chose que du bien au gouvernement pontifical. Son but est plutôt de rendre ce gouvernement plus populaire, et de montrer à l'Europe que la France n'a pas entretenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus.

^{1 —} Nous citons le texte d'après Mgr BAUMARD, *Histoire du cardinal Pie, évêque de Poitiers*, Paris/Poitiers, 1886, t. 1, p. 684-689. — Mgr Pie lui-même ne parle que très discrètement de cette visite dans ses lettres, même à ses confidents, tels que don Guéranger, auquel il écrit seulement, le 24 avril : « J'ai vu l'empereur pendant cinquante-cinq minutes. Tout est venu dans cet entretien, et tout a été dit. Mais, mais !... Il me faudra une journée tout entière de causeries avec vous. J'ai faim et soif de vous revoir. ». — Il déclara également à son clergé, lors d'une réunion sacerdotale : « Pénétré du sentiment du péril de l'Eglise et de la société, je n'ai point hésité, messieurs, à remplir auprès du chef de l'État mon devoir d'évêque et de citoyen. A diverses reprises, j'ai demandé et accepté une audience, qui m'a été aussitôt octroyée. Notre apostolat nous commande de porter la vérité devant les rois comme devant les particuliers. *Ut portet nomen meum coram regibus.* Ni j'ai l'honneur d'être saint Hilaire, ni le prince devant qui j'ai paru n'a le malheur d'être Constance. J'ai parlé avec respect, mais avec autorité et avec indépendance ; et, par ce côté, j'ai délivré mon âme. »

A ces derniers mots, Mgr de Poitiers s'est redressé, et a demandé la permission de s'expliquer sur ce sujet, en toute liberté.

- Parlez, Monseigneur, je désire avoir toute votre pensée.
- Puisque Votre Majesté daigne entendre ce que je pense, elle me permettra de m'étonner du scrupule qui lui fait craindre de passer pour avoir consacré des abus, par la présence de notre armée d'occupation à Rome. Certes, je n'ignore pas, Sire, qu'il se glisse des abus partout ; et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les États gouvernés par le pape. Que Votre Majesté veuille bien se rappeler, par contre, Constantinople et la Turquie ; qu'elle compare et qu'elle se permette de lui demander ce qu'a fait là notre glorieuse expédition de Crimée ? N'est-ce pas là plutôt qu'à Rome, que la France serait allée pour maintenir des abus ?

Les yeux de l'empereur, d'ordinaire à demi fermés comme on sait, se levèrent un instant sur son audacieux interlocuteur. Celui-ci continua :

— Ah! Sire, lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le Turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement de voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance ottomane, et aller, à grands frais, assurer son indépendance? Or ne suis-je pas fondé à dire que c'est, par là même, assurer des abus? Car enfin qui protégeons-nous? Il y a, à Constantinople, un homme ou plutôt un être que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses trente-six sultanes et ses sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes. Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses, que nous sommes allés en Orient! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, soixante-huit officiers supérieurs, trois cent cinquante jeunes gens, la fleur de nos grandes familles, et deux cent mille Français. Après cela, sommes-nous bien venus à parler des abus de la Rome pontificale?

Pendant ce discours l'empereur tordait ses longues moustaches, et l'évêque observait qu'il les tirait plus bas à mesure que la question devenait plus embarrassante. Mgr Pie poursuivit :

— Excusez-moi, Sire ; mais à ce Turc, non seulement nous avons dit : Continue à te vautrer comme par le passé dans ta fange séculaire ; je te garantis tes jouissances, et je ne souffrirai pas qu'on touche à ton empire. Mais nous avons ajouté : Grand sultan, jusqu'à présent le souverain de Rome, le pape, avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien ! nous allons avoir un conseil européen ; le pape n'y sera pas ; mais tu y viendras, toi, qui n'y étais jamais venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent ; et nous te donnerons le plaisir de nous voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de son gouvernement !

En vérité, Sire, n'est-ce pas là ce qui s'est fait ? Et après de telles tolérances, pour ne rien dire de plus, est-on bien en droit d'alléguer des scrupules qui nous seraient venus au sujet des abus d'un gouvernement qui est bien, à n'en pas douter, le plus doux, le plus paternel, le plus économique des gouvernements de l'Europe ?...

L'empereur, en voyant l'animation de l'évêque, s'était rapproché de lui peu à peu. Il écoutait avidement, se passant la main sur le front. Puis détournant le sujet de la conversation :

— Mais enfin, Monseigneur, n'ai-je pas fait suffisamment mes preuves de bon vouloir en faveur de la religion ? La Restauration elle-même a-t-elle fait plus que moi ?

L'évêque se trouvait amené à sa grande thèse, celle des rapports nécessaires de la religion et des gouvernements, et du règne de Jésus-Christ dans la société. Il répondit aussitôt :

— Je m'empresse de rendre justice aux religieuses dispositions de votre Majesté, et je sais reconnaître, Sire, les services qu'elle a rendus à Rome et à l'Église, particulièrement dans les premières années de son gouvernement. Peut-être la Restauration n'a-t-elle pas fait plus que vous. Mais laissez-moi ajouter que ni la Restauration, ni vous, n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution dont vous combattez cependant les conséquences pratiques, parce que l'Évangile social dont s'inspire l'État est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu. Or, c'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre. Il doit y régner, en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.

Or j'ai le devoir de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous, et que notre constitution n'est pas, loin de là, celle d'un État chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français ; mais il ajoute que les autres cultes ont *droit* à une *égale protection*. N'estce pas proclamer équivalemment que la constitution protège pareillement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! sire, savez-vous ce que Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent coupables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, roi du ciel et de la terre, leur répond : « Et moi aussi, gouvernements qui vous succédez en vous renversant les uns et les autres, moi aussi, je vous accorde une égale protection. J'ai accordé cette protection à l'empereur votre oncle ; j'ai accordé la même protection aux Bourbons, la même protection à Louis-Philippe, la même protection à la République ; et à vous aussi, la même protection vous sera accordée. »

L'empereur arrêta l'évêque :

- Mais encore, croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses, et que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que ce serait déchaîner toutes les mauvaises passions ?
- Sire, quand de grands politiques comme votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis un évêque, et, comme évêque, je leur réponds : Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner ; eh bien ! alors le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer.

* *

L'oraison contre les Turcs

Présente encore aujourd'hui dans les missels (traditionnels) comme collecte de la messe « *Contra Paganos* » (contre les païens), l'oraison qui suit était couramment désignée autrefois comme « l'oraison contre les Turcs ». Elle fut notamment recommandée par le pape Callixte III, dans une bulle du 29 juin 1456 (c'est-à-dire trois ans après la prise de Constantinople par les Turcs, et quelques mois avant la bataille de Belgrade qui libéra la Hongrie de l'assaut musulman).

A l'heure où l'islam se fait de plus en plus menaçant, et où l'entrée de la Turquie dans l'Europe se précise, aucun appel à la prière n'est malheureusement à attendre des autorités romaines. Mais sachons recourir à ces prières qui ont déjà sauvé nos ancêtres 1.

Omnipotens sempiterne Deus, in cuius manu sunt omnium potestates ac omnium iura regnorum: respice in auxilium christianorum, ut gentes paganorum, quæ de sua feritate confidunt, dexterae tuae potentia conterantur. Per Dominum nostrum...

Dieu éternel et tout puissant dans la main de qui sont tous les pouvoirs et les gouvernements de tous les pays : portez un regard favorable aux chrétiens, afin que les peuples païens, qui se confient dans la force brutale, soient brisés par la vigueur de votre main. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

¹ — Voir aussi, à ce sujet, l'étude sur « Le rosaire et l'islam » dans Le Sel de la terre 39, p. 118-142.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

Revue trimestrielle de formation catholique

Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sureté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- <u>Simple</u>, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- <u>Diversifié</u>, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète**: études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- Adapté, le Sel de la terre présente les vérités religieuses les plus utiles à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- <u>Traditionnel</u>, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu? Vous pouvez :

Vous abonner Découvrir notre site

Faire un don

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre!